

COMPTE-RENDU

C.D.G.M. 42

Samedi 24 sept.22 - Veauche.

La réunion débute à 14 h.50

Présents : Yannick (Le Coteau) Dominique (Montrond) Edouard (Resp. Juges) Joël (Grammond) Lucas (Montaud) Apo (Resp. communication CDGM) Bruno (Veauche)

Excusés : Robert (AGSE) Jean-Michel (La Talaudière) Jacques (Roanne) Sylvain (Rive de Gier).

1. Accueil des personnes et infos diverses :

Bruno souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

- Jacques est absent car il a toujours des problèmes de santé. Nous lui souhaitons le meilleur et plus prompt rétablissement.
- Dominique informe la CDGM du changement de présidence de la Fraternelle Gymnastique de Montrond : Sonia Alvarez préside désormais cette association. Nous lui souhaitons la bienvenue et la félicitons pour sa nomination. Au sein de ce même club, Simon n'entraîne plus pour cause de déménagement.
- Yannick nous dit son soulagement et sa grande satisfaction de pouvoir démarrer la saison. La Jeanne d'Arc du Coteau "renaît de ses cendres" (dixit) avec la mise à disposition par la commune de plusieurs lieux où les gymnastes, tant masculins que féminines, peuvent s'entraîner dans des conditions très acceptables. La situation sera plus solide, dès fin octobre, avec la mise à disposition d'un gymnase partagé avec La Vigilante (Club UFOLEP), et un matériel mutualisé. Pour rappel, l'ancienne salle du Coteau et le matériel qui s'y trouvait ont été dévastés par de violents orages, en juin dernier.

2. Organisation et fonctionnement de la CDGM 42 :

Le fonctionnement et la répartition des responsabilités sont reconduits à l'identique pour cette saison : Coprésidence partagée entre tous ses membres, élaboration de l'ordre du jour, animation et rédaction du compte-rendu de chaque réunion assurés par le correspondant de l'association qui accueille, interface avec le CD42 assuré par Robert (Points administratif et financier), gestion départementale des juges réalisée par Edouard, communication extérieure assurée par Apo. Ce fonctionnement donne satisfaction et a le mérite d'impliquer les personnes sans les surcharger !

3. Fiche Association et situation des différents clubs ligériens :

La fiche association a été envoyée à chaque correspondant en même temps que l'ordre du jour de la réunion. Parce que nous pensons que les finances le permettent, la C.D.G.M. vote les différents droits d'engagement sans augmentation, pour cette saison également.

Bruno rappelle l'importance de bien renvoyer ce document et le règlement des engagements en respectant les délais ...

Situation des associations en ce tout début de saison :

Le Coteau : Dynamique plutôt positive, avec 7 JP et 7 Pupilles et peut-être quelques Adultes. Plusieurs autres demandes ont été reçues par Yannick, et des personnes s'impliquent dans le fonctionnement du club.

Montrond : 8 JP, 20aine de Pupilles et 4 ou 5 Adultes. Il y aura probablement encore quelques arrivées.

Dominique pense que la double affiliation FSCF/FFG sera un peu mieux gérée, et que les montrondais seront plus nombreux à participer aux compétitions F.S.C.F. Pour tous, ce serait une très bonne chose !

Grammond : 2 I.G., 8 JP, 14 Pupilles et des Adultes. Pour ces derniers, l'effectif est très incertain avec des périodes de stage ou des études très contraignantes. A suivre ...

Montaud : 5 JP, 5 Pupilles et 2 Adultes. Lucas n'est pas sûr de la participation des jeunes poussins, tous de première année.

Veauche : 8 Gym Eveil, 3 I.G., 12 JP, 28 Pupilles et 12aine Adultes compétiteurs. Une dynamique soutenue.

La Talaudière, l'A.G.S.E., Rive de G. et Roanne n'ont pas transmis d'information.

4. Infos CD 42 :

Joël fait circuler une ébauche de rapport d'activités en prévision de la prochaine A.G. du Comité Départemental. La commission complète le document.

Nous ferons le point des effectifs G.A.M. départementaux lorsque toutes les associations auront remis leur fiche d'engagement. Nous espérons une stabilisation, voire même une légère embellie sur ce point.

5. Compte-rendu de la C.T.G.M. du 07 sept.22 :

Ce C.R. a été envoyé à chaque correspondant en même temps que l'ordre du jour.

- La C.D.G.M. se déclare tout-à-fait favorable à l'accueil de Pupilles extérieurs au département à la journée de perfectionnement Pupilles 42 du 13 nov., à Veauche. Les principes restent les mêmes : Pas de sélection, accompagnement des gymnastes par au moins 1 cadre du club d'origine, repas tiré du sac, horaires prévus 10 h. à 16 h.30. Pour tout renseignement complémentaire : Bruno COLAS – AGS Veauche – 06 10 47 54 41.

- Les correspondants des clubs ligériens sont très intéressés par la proposition d'Olivier Vernet de faire imprimer et relier des programmes fédéraux pour les associations qui le souhaitent. La décision est prise à l'unanimité de financer l'achat d'un programme pour chaque correspondant de club et pour chaque juge fédéral. La C.D.G.M. commande donc officiellement 11 programmes. Par ailleurs, certaines associations souhaitent acquérir un ou plusieurs exemplaires supplémentaires : Le Coteau : 2, Grammond : 2, Veauche : 1.

La C.D.G.M.42 va donc commander 16 exemplaires auprès d'Olivier, et fera l'avance des exemplaires supplémentaires aux clubs qui rembourseront lors de la prochaine réunion.

- Sandrine et Quentin (Co-présidents C.T.G.M. Lyonnais) ont soulevé l'idée d'un Championnat AURA Pupilles Imposés. Les correspondants des clubs de la Loire y sont favorables, car cela peut redynamiser la G.A.M. En effet, des associations ne participant pas aux grands rendez-vous nationaux pourraient trouver dans ce championnat l'occasion de s'engager dans un événement de grande envergure mais plus local. Certes, cela « chargera » un peu plus le calendrier, mais c'est une piste intéressante !

6. Point financier :

Robert n'a pas transmis d'information particulière sur ce point. Mais on peut raisonnablement penser que les finances sont saines. Elles l'étaient en fin de saison dernière, et aucune grosse dépense n'a été engagée à notre connaissance. Nous en saurons plus lors de notre prochaine réunion.

7. Point juges :

- Les carnets de juges seront remis quand chaque club aura transmis à Edouard le listing COMPLET de ses juges en activité. C'est une demande urgente qui émane de la C.N.G.M. Seules les associations de Grammond, Rive de G. et l'A.G.S.E. sont à jour !
- Hubert et Edouard devraient participer au recyclage des juges fédéraux, les 8 et 9 oct. prochains, à Paris.
- Une formation de juges 2^{ème} échelon sera organisée par Edouard uniquement si elle rassemble au moins six participants REGULIERS. Quatre matinées ont été positionnées sur le calendrier départemental.
- Une discussion s'engage sur la formation Juges Débutants. Cette dernière, organisée sur deux soirées, ne donne pas pleinement satisfaction. Trop de participants ne sont pas présents aux deux sessions. Il est donc décidé de changer de format : un samedi matin, de 9 h. à 12 h., avec un temps d'apports théoriques (40 à 50 minutes) et des mises en situation pratique avec gymnastes (Environ 2 heures). Date retenue : SAMEDI 26 NOV., à Veauche. La C.D.G.M. en fera le bilan lors de sa prochaine réunion, le 10 déc.
- Une ou deux personnes de Grammond envisagent de suivre la formation juge 3^{ème} échelon, et un juge de Veauche pense à suivre celle de juge fédéral 1. Mais ces formations seront-elles organisées ? Où, quand et sous quelle forme ?

8. Point règlements :

Une version actualisée des règlements départementaux a été envoyée à chaque correspondant en même

temps que l'ordre du jour. Aucune remarque n'est formulée, et ils sont donc adoptés sans réserve. Les 1^{er} et 2^{ème} degrés départementaux aux anneaux et arçons seront joints en annexes à ce compte-rendu.

9. Mise à jour du logiciel des compétitions départementales :

Comme les saisons passées, Jacques va procéder à l'actualisation des catégories d'âge.

Bruno invite les clubs qui accueillent les compétitions départementales à réaliser une page de garde attrayante. Les palmarès seront plus « sympa » ...

10. Calendrier de la saison :

Les dates nationales et régionales sont positionnées. Quelques compétitions départementales s'en trouvent déplacées.

La version finalisée du "Calendrier 42 – 2022-23" sera jointe en annexe à ce compte-rendu.

11. Les badges Jeunes Poussins :

Après deux saisons de fonctionnement, ce dispositif donne satisfaction et répond bien à l'objectif de valoriser la gymnastique des petits. Il est donc reconduit à l'identique.

Yannick a les coordonnées d'une couturière qui peut confectionner ces badges. Un exemplaire de chaque va lui être remis par Bruno pour établissement de devis. A suivre ...

12. Site internet du C.D.42 et communication externe G.A.M. :

Apo fait part de sa déception. Le site F.S.C.F 42 est fermé depuis 3 mois, et il semble que tout le travail de mise en ligne des comptes-rendus de réunion, de palmarès, ... qu'il avait réalisé est perdu. Cela représente un engagement important, et la C.D.G.M. se réjouissait d'avoir enfin une image de la G.A.M. bien valorisée.

A ce jour, Apo n'a pas de nouvelle concernant la réouverture d'un site FSCF 42, et si rien ne change d'ici fin décembre, il quittera la C.D.G.M.42, ce qui serait une vraie perte. L'ensemble des personnes présentes s'inquiète de la situation et espère une évolution favorable rapide !

13. Questions diverses :

- Yannick et Lucas souhaitent avoir la confirmation des catégories d'âge. Celles-ci sont précisées par les règlements départementaux.
- Sylvain Thomas a sollicité plusieurs membres de la C.D.G.M. Il s'agirait, si le message a été bien compris, de siéger au sein du CD42 au titre de la G.A.M. ?! Pour le moment, aucune suite n'a été donnée à cette invitation...
- Yannick offrira le verre de l'amitié lors de notre prochaine réunion, pour arroser son entrée « dans une nouvelle 10aine » (dixit). Merci à lui, et le rendez-vous est pris !

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h.35.

Merci à l'A.G.S.V. pour les boissons offertes en cours de séance.

Le secrétaire de séance : *Bruno.*